

# Les cafés de la statistique

"La statistique éclaire-t-elle  
les questions de société ?"

Soirée du 17 novembre 2009

## « Statistique et progrès de la société »

### *Synthèse des débats* <sup>[\*]</sup>

*Les statistiques de comptabilité nationale ont envahi le débat public. L'un des indicateurs les plus connus, le produit intérieur brut (PIB) a ainsi fait figure d'étalon du progrès économique, voire du progrès tout court, ce qui est contesté. Peut-on améliorer le PIB ? Par quelles autres statistiques faut-il le compléter pour mieux rendre compte du bien-être des habitants d'un pays et du progrès social ? Comment prendre en compte l'effet des activités humaines sur l'environnement, et ainsi apprécier si les progrès sociaux sont soutenables à long terme ? La "Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social" (ou "Commission Stiglitz" du nom de son président, professeur et prix Nobel d'économie) a réuni pendant dix-huit mois des experts qui ont remis leur rapport en septembre 2009 aux autorités françaises. Leurs nombreuses recommandations placent la barre très haut pour le développement de la statistique publique.*

#### **Invité :**

**Jean-Etienne Chapron**, rapporteur général de la Commission Stiglitz.

Après avoir présenté l'invité, l'animateur rappelle que deux Cafés de la statistique ont été consacrés à des thèmes connexes à celui de ce jour :

- le Café sur la comptabilité nationale, le 18 avril 2006 ;
- celui intitulé « Peut-on mesurer les progrès des sociétés ? », le 11 mars 2008.

Il a noté par ailleurs, dans la synthèse du rapport de la commission Stiglitz, deux phrases qu'il se plaît à rapprocher (« Ce qu'on mesure est ce qu'on recherche collectivement » ; « Ce que l'on mesure a une incidence sur ce que l'on fait ») pour en déduire que le progrès de la mesure entraîne celui de la société !

---

<sup>[\*]</sup> Pour l'exposé liminaire, le présent texte est reformulé à partir des notes du secrétariat suivant le plan de l'orateur. En revanche, le contenu des échanges est structuré en quelques thèmes, sans suivre l'ordre chronologique. Par ailleurs, on a choisi de ne pas attribuer nominativement les propos échangés. Ceux-ci ont été reconstitués à partir des notes du secrétariat sans reprendre leur formulation détaillée. Lorsqu'un point est évoqué sous forme d'une question, ce qui vient ensuite ne retrace pas la seule réponse de l'invité, mais l'ensemble des contributions des participants.

**Jean-Etienne Chapron** va centrer son propos sur le travail de la commission Stiglitz concernant le produit intérieur brut (PIB) et la qualité de la vie.

Le PIB a joué un rôle hégémonique comme indicateur global de performance. Il est devenu un indicateur omniprésent, notamment parce que le PIB par tête permet des comparaisons entre pays. On en est arrivé à des utilisations caricaturales : le PIB augmente-t-il ? tout est réputé aller bien ; diminue-t-il ? alors tout va mal (récession, chômage, etc.). En somme, le PIB devenait l'indicateur universel, tel le légume universel cher à Giraudoux dans *L'Apollon de Bellac*. Pourtant, les choses ne sont pas si simples et deux exemples suffiront à le montrer :

- si le nombre des accidents de la route augmente, le PIB fait de même (les ambulanciers, les entrepreneurs de pompes funèbres, les personnels soignants, les garagistes, etc., travaillent davantage) ; est-ce bon pour la société ?
- si une dame fortunée épouse son jardinier et cesse de le rémunérer alors qu'il continue à s'occuper du jardin, le PIB baisse et pourtant ils n'en sont probablement pas moins heureux !

Autrement dit, le PIB – qui mesure la production marchande<sup>1</sup> - ne nous apprend rien sur le bien-être ou sur la qualité de la vie, contrairement aux interprétations qu'on en donne trop souvent.

A l'origine de cette méprise se trouve le contexte de l'émergence de la comptabilité nationale : après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, priorité a été donnée à la reconstruction et au redémarrage des usines afin d'augmenter la production ; et, de fait, l'accroissement de la production pendant les « Trente Glorieuses » s'est traduit par une amélioration du niveau de vie scandée par les performances de l'indicateur unique utilisé pour rendre compte des progrès de la production, à savoir le PIB.

Soucieux d'une description plus complète de l'état de la société, le Président de la République a mis en place une commission pour la mesure de la performance économique et du progrès social, dite « Commission Stiglitz », du nom de son président le professeur Joseph E. Stiglitz, Columbia University, prix Nobel d'économie. Il s'agissait de regrouper des experts, essentiellement des économistes et des sociologues, pour faire avancer les choses. Composée de 25 membres assistés de 9 rapporteurs (dont un rapporteur général)<sup>2</sup>, la commission avait pour conseiller le professeur Amartya Sen, Harvard University, prix Nobel d'économie et pour coordinateur le professeur Jean-Paul Fitoussi, Institut d'études politiques de Paris, président de l'Office français des conjonctures économiques.

#### **D'emblée, la commission s'est donné trois directions d'études :**

- l'amélioration du PIB en traitant ses insuffisances les plus criantes ;
- le concept de bien-être (objectif et ressenti) ;
- le développement durable.

Elle a tenu trois réunions plénières et de nombreuses réunions de groupes d'avril 2008 à août 2009 et a remis son rapport aux autorités françaises en septembre 2009.

---

<sup>1</sup> Cette formulation raccourcie peut surprendre si l'on sait qu'une partie du PIB est dite « PIB non-marchand ». Il s'agit de la valeur attribuée aux services rendus (en tout ou en partie) gratuitement par les administrations : sécurité, salubrité, éducation, justice, équipements routiers, culturels, etc. Ils sont comptés « au coût des facteurs », c'est à dire au prix payé pour les personnels, fournitures et équipements que ces administrations utilisent. Il s'agit donc d'une extension de la notion de valeur marchande : exprimée en monnaie. Tandis que les éléments hors-PIB mentionnés par l'orateur ne font pas l'objet d'une évaluation monétaire

<sup>2</sup> Les rapporteurs étaient en majorité des statisticiens. Leur dialogue avec les économistes et les sociologues a eu notamment pour vertu de faire émerger un vocabulaire commun.

## 1 – Les améliorations dans l'usage du PIB

La commission a recommandé de s'intéresser un peu moins à la production et beaucoup plus au revenu des ménages, qui fonde en première approximation leur niveau de vie. Ainsi des voies de progrès sont ouvertes pour :

- mettre en avant le revenu disponible des ménages (disponible pour consommer et épargner) ;
- prendre en compte les services non marchands entre membres d'un même ménage ;
- mieux mesurer les services publics rendus gratuitement aux ménages (tels l'éducation et les services de santé en France) ;
- mieux décrire les inégalités, notamment en rendant compte de la répartition des revenus au lieu de s'en tenir au revenu moyen par tête. Analyser la répartition des revenus par quantiles et son évolution est une voie à emprunter couramment.

Sur tous ces sujets, la commission s'est montrée pragmatique : il s'agit de regarder d'abord ce qu'on a sous la main et de promouvoir l'utilisation de ce qui est pertinent. Il n'est pas question de supprimer le PIB au motif qu'il a trop souvent été utilisé à des fins pour lesquelles il n'avait pas été conçu. On conserve donc les comptes nationaux, centrés sur la production, et on les enrichit grâce à des compléments qui viennent d'être cités. On retrouve ainsi une démarche qui avait été développée en France avec les enquêtes quinquennales sur les revenus déclarés au fisc par les ménages.

## 2 – La qualité de la vie

Passer du revenu à la qualité de la vie, c'est s'intéresser à tout ce qui fait que la vie vaut d'être vécue, sans se limiter à ses aspects matériels. On passe ici du global (« macro ») à l'individuel (« micro »), en dépassant la sphère économique et le niveau de vie. On rejoint les préoccupations prises en compte dans l'indicateur de développement humain (IDH) des Nations-Unies qui, pour chaque pays, agrège et pondère, sur d'autres considérations que les prix du marché, des indicateurs relatifs à l'économie, à l'éducation, à la santé, etc.

On voit bien que la qualité de la vie est une notion à la fois subjective et objective.

Mesurer des éléments subjectifs revient à se pencher sur ce que ressentent les individus. Les enquêtes d'opinion, les enquêtes de conjoncture auprès des ménages, explorent depuis longtemps différentes dimensions de la qualité de la vie. Les choses deviennent plus complexes quand il s'agit d'interroger les mêmes personnes sur les facteurs déterminant leurs expériences et appréciations subjectives. Les sociologues et les psychologues se sont lancés dans de tels travaux à titre expérimental dans plusieurs pays (cf. l'école de Princeton animée par Daniel Kahneman<sup>3</sup>, ou l'enquête mondiale de l'Institut Gallup, ou les travaux de Alan Krueger sur le « bonheur intérieur brut »). Les indications qu'on en tire montrent que beaucoup reste à faire pour progresser. La meilleure voie sera sans doute de s'appuyer sur les grandes enquêtes auprès des ménages réalisées par les instituts nationaux de statistique.

On peut aussi mesurer des aspects objectifs de la qualité de la vie en se penchant sur les déterminants du bien-être : santé, éducation, activités personnelles (travail rémunéré, temps de transport, travail domestique, loisirs, logement), intégration dans la vie politique, connexions

---

<sup>3</sup> **Daniel Kahneman**, psychologue et économiste américano-israélien, professeur à l'université de Princeton, lauréat du prix Nobel d'économie en 2002 pour ses travaux fondateurs sur la théorie des perspectives (prospect theory), base de la finance comportementale. Il est aussi connu pour ses travaux sur l'économie du bonheur.

sociales (comme le dit le sociologue américain Robert Putnam, membre de la commission, pour illustrer cette dernière dimension : on perd beaucoup à jouer seul au bowling !), sécurité (personnelle et économique).

### *3 – Développement durable et environnement*

La question essentielle est ici de savoir si nous laisserons à nos enfants un monde équivalent à celui que nous avons trouvé à notre naissance. Le champ de cette appréciation est vaste : patrimoines immobiliers, matériel, humain, naturel, etc. Il y a là une dimension désormais incontournable de la mesure du progrès, et la demande se fait pressante d'indicateurs qui disent suffisamment tôt si notre développement est durable (fonction d'alerte) et qui permettent de voir si nos efforts pour le préserver sont payants (fonction de suivi). On est à peu près au point sur les indicateurs d'alerte mais il reste beaucoup à faire pour le suivi. A ce jour, il n'y pas d'approche d'ensemble de l'alerte et du suivi. Cela dit, même imparfaite, même partielle, une tentative d'évaluation globale est préférable à l'inaction. En ce sens, il faut se féliciter des travaux de la Banque mondiale sur la notion d'« épargne nette ajustée » qui veut tenir compte d'éléments non matériels comme l'évolution du capital humain ou du patrimoine naturel. Pour le patrimoine naturel, cependant, l'épargne nette ajustée peut nécessiter des hypothèses audacieuses et des modèles de simulation discutables. Cette approche est donc à compléter par des indicateurs (si possible des indicateurs physiques simples) élaborés par les spécialistes de chaque domaine de l'environnement. Le risque de cette démarche est qu'elle peut déboucher sur des tableaux de bord trop détaillés n'offrant que difficilement une vision synthétique. D'où la recommandation de la commission de se limiter à quelques indicateurs bien choisis.

#### **Que peut-on attendre des recommandations de la commission ?**

Le rapport de la commission a été remis au Président de la République le 14 septembre 2009 et a donné lieu le même jour à un colloque à la Sorbonne. Il doit être considéré comme un point de départ pour de nouveaux travaux car, si certaines recommandations peuvent être rapidement mises en œuvre, d'autres appellent des investissements statistiques plus ou moins lourds, et même un véritable « programme de recherche ». Divers événements permettent d'être raisonnablement confiant quant à l'engagement des institutions concernées à suivre les recommandations de la commission Stiglitz. « Le Monde » de ce jour (17 novembre 2009) publie une interview du directeur général de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) dans laquelle il montre le souci de dépasser les simples moyennes. Au niveau de la Communauté européenne, la Direction générale de l'environnement a publié (sous le titre « Le PIB et au-delà ») des propositions qui ont conduit la Commission à proposer au Parlement la mise en place d'indicateurs de développement durable. L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) et Eurostat (l'office statistique de la Communauté européenne) conjuguent leurs efforts et le système statistique public français prend une part active à ces réflexions.

Certes, une telle démarche n'est pas sans précédents, y compris des précédents d'échec. Mais il semble bien qu'aujourd'hui les mondes politique, économique et statistique convergent. N'est-ce

pas un signe des temps que l'Insee publie aujourd'hui trois « Insee Première »<sup>4</sup> mettant l'accent sur les revenus des ménages et présentant des analyses fouillées de distributions autour de la moyenne ?

Bien sûr, cet exposé préliminaire ne saurait à lui seul rendre compte de la richesse des travaux de la commission Stiglitz. Pour de plus amples informations, on peut se reporter au site <http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/fr/fr.htm>

**Débat :**

### **1 – La dictature du PIB : mythe ou réalité ?**

Que la commission ait eu en ligne de mire de réduire l'hégémonie du PIB, que certains de ses membres aient eu – à en croire certains articles de presse – la tentation d'en supprimer le calcul, apparaît pour le moins surprenant à quelques participants qui contestent fortement qu'il y ait jamais eu une « dictature du PIB ». Ils tiennent cette dictature pour un mythe. L'un d'eux dira fortement que toute personne qui suit l'actualité et qui croit que les politiques ont décidé quoi que ce soit à la lumière du PIB se trompe. Le même participant regrette que la commission n'ait pas clarifié les choses sur ce point et que trop de professionnels de la statistique publique aient accredité cette thèse.

Trop souvent, ajoute-t-il, le vocabulaire utilisé est impropre. Ainsi, parler de « PIB vert »<sup>5</sup> quand on se contente de mesurer quelques nuisances est abusif ; ces mots n'auraient de sens que dans des pays qui mettraient en œuvre de véritables politiques environnementales.

L'intervenant pense que seuls des sociologues pourraient avancer des explications sur la fortune de la thèse de la dictature du PIB, et note que les médias ont pu y contribuer par leur usage constant et pas toujours justifié du PIB pour faire des comparaisons spatiales et temporelles. Il n'empêche que la comptabilité nationale peut apporter aux politiques – qu'ils les utilisent ou non – de multiples informations utiles pour fonder leurs décisions.

Quant à la notion de PIB vert, elle n'a pas été retenue par la commission, qui a considéré qu'un PIB vert négligerait des mesures des stocks naturels (eau, air, biodiversité, etc.) au profit des seules mesures de flux. Son rapport recommande, en revanche, qu'un état des lieux permette d'apprécier la soutenabilité du développement.

Au total, la commission a pris comme position de ne rien rejeter de l'existant mais de l'utiliser à bon escient, de mieux l'exploiter chaque fois que cela est possible et de le compléter par de nouvelles approches. Du point de vue de l'un des participants, il faut se réjouir de cette position réaliste, alors qu'on pouvait craindre le pire dans le contexte ces travaux furent lancés. Certains se sont même demandé si la création de la commission n'était pas une initiative politiquement opportune au

---

<sup>4</sup> Cf. les n°s 1264 (Les transferts en nature atténuent les inégalités de revenus), 1265 (Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux – Des écarts plus marqués sur les revenus que sur la consommation) et 1266 (Les inégalités de niveaux de vie entre 1996 et 2007).

<sup>5</sup> NDR : Ces métaphores coloristes ne sont pas nouvelles : certains disent « métal jaune » en parlant de l'or, tandis que « or noir » désigne le pétrole, là où la « houille blanche » désignait déjà l'hydraulique, et les exportations agricoles forment le « pétrole vert » ...

moment où le PIB allait manifestement décliner... En fin de compte, les instruments de la comptabilité nationale n'ont été ni discrédités ni trahis : il faut en savoir gré à la commission Stiglitz.

## 2 – Des changements aussi difficiles que substantiels

Certes, tout le monde comprend qu'il faut d'autres indicateurs que le PIB, mais jusqu'où aller dans les préconisations ? que mesurer ? pour quelle utilité dans la conduite des politiques publiques ? quel champ donner à la comptabilité nationale ? Ainsi, comment mesurer l'éducation ou la santé : par la somme des coûts ? par d'autres approches ? et quels concepts retenir ? Ira-t-on jusqu'à mesurer les prestations de service internes aux ménages comme on mesure leur autoproduction ? Si la comptabilité nationale doit mesurer ce qu'on devrait améliorer, comment mesurera-t-on la qualité de la vie ? ou le patrimoine culturel, pièce importante du patrimoine humain ?

L'intervenant souligne que la commission est restée modeste dans ses préconisations ; on ne va pas se mettre à tout mesurer. Le patrimoine culturel est un bon exemple des difficultés qu'on rencontrerait si on affichait de telles ambitions. *A contrario*, le fait de ne rien changer au cadre central de la comptabilité nationale doit rassurer les économistes quantitativistes et modélisateurs soucieux de la pérennité de leurs travaux. D'ailleurs, les travaux de cette nature devraient trouver de nouveaux champs avec la prise en compte du bien-être des populations. Les données qualitatives se prêtent elles aussi aux études quantitatives, comme le montre depuis longtemps l'exploitation des enquêtes d'opinion, même si les interprétations appellent prudence et précautions<sup>6</sup>. En outre, il reste beaucoup à faire pour assurer la bonne articulation des stocks et des flux.

Les seuls problèmes à craindre viendront, comme par le passé, des changements de nomenclatures et des manques de reconstitution de séries homogènes sur longue période (comme ce fut le cas, par exemple, pour les séries d'investissement par branche).

Un participant s'étonne que l'Insee fasse grand cas de certaines des enquêtes qu'il effectue depuis 2003 auprès des ménages, alors que les Etats-Unis en font depuis 1984 ! Cette vision des choses est contestée par l'intervenant : d'une part, le dispositif d'enquêtes auprès des ménages de l'Insee est bien antérieur à 1984, même s'il aborde plus volontiers des questions qualitatives depuis 2003 ; d'autre part, la France cherche plus que jamais à assurer la cohérence du résultat de ces enquêtes avec les données des comptes nationaux, ce que les USA ne font pas. Cette réconciliation n'est pas une mince affaire, comme le montrent les enquêtes sur les revenus déclarés au fisc ou sur les revenus sociaux. L'objectif est d'assurer une bonne articulation entre le revenu, la consommation, l'épargne et le patrimoine. Il faut aussi parvenir à répondre de manière satisfaisante à des questions comme celle-ci : quelle est l'incidence des services gratuits (éducation, santé) sur l'inégalité des revenus ?<sup>7</sup>

## 3 – A propos du bien-être

D'autres difficultés de réconciliation des données existent, celle-là internes aux sources. Par exemple, dans l'appréciation du bien-être en fonction du revenu, des travaux de l'Insee sur la

---

<sup>6</sup> Naguère, l'économiste Philippe Nasse avait pu démontrer qu'une même réponse à l'enquête de conjoncture auprès des chefs d'entreprise sur le niveau de leurs stocks pouvait être interprétée de manière positive ou négative selon le contexte.

<sup>7</sup> Au cours des années 1970 déjà, des tentatives avaient eu lieu pour analyser par catégories socioprofessionnelles les revenus des "ménages", que la comptabilité considérait comme un seul "agent" ou "secteur institutionnel" et y intégrer le bénéfice des services d'éducation et de santé : corrigeant ainsi l'étagement des moyennes catégorielles.

pauvreté monétaire montrent qu'il n'y a pas de corrélation entre le ressenti des personnes interrogées et leur accès objectif à certains biens. Il y a là un vaste champ de recherche : il va falloir traiter des données objectives et d'autres subjectives, et être capable de mieux expliquer en quoi consistent les mesures portant sur ce que ressentent les personnes et quelles sont les composantes de leur ressenti.

La traduction macroéconomique des évolutions individuelles et la manière dont elles sont ressenties ne concordent pas toujours. Si deux personnes ont un revenu constant dans le temps, par exemple 1 000 € pour l'une et 2 000 pour l'autre, cela correspond à un état stable des comptes nationaux. Mais si le revenu de la première passe à 2 000 € et celui de la seconde à 1 000 €, on peut supposer que ces évolutions seront ressenties fortement par les intéressés, alors que les comptes globaux ne seront pas affectés. De même, en matière de pauvreté, une distribution de la population sur l'échelle des revenus stable dans le temps peut recouvrir des fluctuations importantes aux extrémités, qui sont source de sentiments forts. Les situations de précarité ne sont pas nécessairement stables : les dépenses publiques de protection des populations fragiles peuvent avoir des effets sur ce point ; cela est-il pris en compte ? On voit que le bien-être ne peut pas s'apprécier seulement à travers les comptages traditionnels. Le ressenti des Français<sup>8</sup> ne sera certainement pas le même, à taux de chômage identique, s'il concerne toujours les mêmes 8 ou 10 % d'actifs ou si toute personne active connaît le chômage pendant 4 ou 5 semaines chaque année.

Et puis, opine un autre participant, l'économétrie est-elle la seule porte d'entrée pour étudier ces questions ? Certes, il est bon que les enquêtes auprès des ménages comportent désormais des questions sur les liens sociaux, sur le relationnel des personnes interrogées<sup>9</sup> et que les données ainsi recueillies donnent lieu à des études quantitatives, mais ne faudrait-il pas se préoccuper aussi d'éthique, ou encore de religion ? Et que dire de l'accroissement de la durée de la vie et de ses effets sur le bien-être ?

Sur ce dernier point, l'intervenant note que l'opinion des personnes les plus âgées serait à demander, notamment en ce qui concerne leurs conditions de vie. Un participant ajoute que toutes les investigations des démographes montrent que l'allongement de la durée de la vie s'accompagne en France d'un allongement de la période d'autonomie physique de la personne. Il pense que c'est un facteur qui joue dans le sens d'un accroissement collectif du bien-être, tout en concédant qu'il y a dans la vie d'autres dimensions que la santé corporelle...<sup>10</sup>

Le bien-être est pluridimensionnel ; la commission Stiglitz l'a souligné tout en énumérant les principales dimensions qu'il convient de prendre en considération, si possible simultanément<sup>11</sup>. Un participant s'interroge sur le sens de la dimension de participation à la vie politique, dont l'expression en anglais (« political voice and governance ») ne l'éclaire pas. S'il s'agit de participation effective à la vie politique, cela concerne bien peu de monde. S'il s'agit d'être citoyen libre, comment la commission – qui ambitionne que ses recommandations dépassent le cadre français – voit-elle

---

<sup>8</sup> NDR : Leur situation objective non plus !

<sup>9</sup> Voir l'enquête sur la socialisation pilotée par François Héran, ancien directeur de l'Institut national d'études démographiques (Ined), lorsqu'il travaillait à l'Insee à la fin des années quatre-vingt-dix.

<sup>10</sup> NDR : En toute rigueur, il faudrait aussi mesurer comment l'allongement de la durée de la vie est ressenti par les personnes qui n'ont pas abordé les rivages de la vieillesse.

<sup>11</sup> Ces dimensions sont – rappelons-le - les suivantes : conditions de vie matérielles, santé, éducation, activités personnelles (dont le travail), participation à la vie politique et la gouvernance, liens et rapports sociaux, environnement (état présent et à venir), sécurité (économique et physique).

une mesure du bien-être politique dans ces nombreux pays dont les dirigeants excellent à présenter pour de la démocratie ce qui n'en est pas ?<sup>12</sup>

Pour l'intervenant, « political voice » pourrait se traduire par « avoir voix au chapitre ». Il rapporte des propos d'Amartya Sen sur la situation faite aux femmes dans certaines parties de l'Inde : formellement, elles ont tous les droits des citoyens d'une grande démocratie ; pratiquement, les structures traditionnelles et patriarcales de proximité sont si contraignantes que toute leur vie en est rendue dépendante. Il faut se référer à ses travaux sur le concept de « capability », mélange entre les capacités de la personne et les possibilités qui lui sont offertes ; la « capacité »<sup>13</sup> serait une condition nécessaire pour se sentir « bien dans sa peau ».

Mais, observe un participant, le chapitre 2 du rapport de la commission reste muet sur la « political voice » ; Amartya Sen a-t-il à ce propos une simple préoccupation éthico-philosophique ou préconise-t-il une approche quantifiée de cette notion ?

C'est là, du point de vue de l'intervenant, une question cruciale. Le chapitre 2 du rapport est, en effet, une récapitulation des composantes du bien-être. Beaucoup de frustrations demeurent quant à la possibilité de mesurer ces différentes dimensions du bien-être et leur articulation entre elles. Par exemple, à propos de la recommandation de mesurer les cumuls d'avantages ou de désavantages, comment observer des distributions jointes<sup>14</sup> ? Les causalités jointes ne sont pas un produit naturel de l'économétrie. Il reste à définir et étalonner des indicateurs assortis de modalités d'agrégation. Pour le moment, on manque de réflexions théoriques sur les mises en équivalence des différentes composantes du bien-être.

Mesurer le bien-être n'a de sens, souligne un participant, que si les pouvoirs publics utilisent cette mesure pour l'améliorer. Mais le bien-être des personnes dépend aussi de l'aptitude individuelle au bonheur. On doit déplorer, en conséquence, que la commission Stiglitz n'ait pas compté de psychologue parmi ses membres<sup>15</sup>. En effet, on sait aujourd'hui l'influence déterminante des toutes premières années de la vie, et même de la vie intra-utérine, sur le développement physique et sur l'épanouissement psychique de l'individu. Dès lors, on peut regretter que la commission n'ait pas examiné les mesures d'accompagnement de la grossesse et les aides à la petite enfance (développement des crèches, des maternelles), somme toutes simples et peu coûteuses, et probablement hautement productives en termes d'aptitude au bonheur individuel des futurs adultes.

Sur ce point, l'intervenant renvoie à des articles de la revue *Diversité* et aux travaux de François Flahaut<sup>16</sup>. Ce dernier considère que l'homme ne préexiste pas à la société<sup>17</sup>.

---

<sup>12</sup> Une initiative de l'Association Internationale pour les Statistiques officielle (une des sections de l'institut international de statistique) dénommée « METAGORA », soutenue par divers pays (dont la France) et hébergée par l'OCDE, a tenté, de 2004 à 2008, des enquêtes sur la gouvernance et la participation démocratique dans plusieurs pays problématiques (dictature, guerre civile, corruption) et en a montré la faisabilité.

<sup>13</sup> NDR : Mais on remarquerait que « capacité », en français aussi, recouvre autant les aptitudes personnelles que les prérogatives légales.

<sup>14</sup> NDR : L'orateur utilise là un terme anglais (« joint distributions ») que les statisticiens français appelleraient plutôt « distributions croisées » : les proportions selon lesquelles une population se répartit en fonction de deux critères (ou plus) simultanément.

<sup>15</sup> Si l'on excepte Daniel Kahneman, déjà cité.

<sup>16</sup> Directeur de recherche au CNRS (histoire et sociologie) et philosophe français. Ses ouvrages n'étaient pas connus de la commission. Voir notamment « Le paradoxe de Robinson », éditions Mille et une nuits, Paris, 2005, et « Le crépuscule de Prométhée », éditions Mille et une nuits, Paris, 2008, où l'on trouve d'intéressantes analyses critiques des propositions d'Amartya Sen.



#### 4 – Un peu de méthode

Comment la commission a-t-elle travaillé ? A-t-elle fait quelques tests statistiques sur les indicateurs qu'elle préconise ? La réponse est affirmative, mais la commission ne pouvait se servir, pour conforter ses préconisations, que des données chiffrées et des études disponibles, que ce soit en France ou dans d'autres pays.

Elle a noté, en particulier, la difficulté de développer des indicateurs de précarité, qui pourtant seraient fort utiles pour fonder des politiques de prévention de la précarité et des multiples insécurités qui l'accompagnent.

Un participant s'interroge : pourquoi ne voit-on pas émerger dans les travaux de la commission une méthode d'agrégation qui déboucherait sur un indicateur unique de la qualité de la vie ? est-ce pour des raisons éthiques ? ou, plus prosaïquement, parce que la commission n'avait pas dans ses rangs les spécialistes voulus ?

En fait, les deux raisons ont joué, la seconde surtout en matière de développement durable. Dans le chapitre 2 de son rapport, consacré à la qualité de la vie, la commission a évoqué des outils d'agrégation mais elle n'a pas voulu choisir.

D'ailleurs, faudrait-il agréger au niveau national ? ou bien mesurer les cumuls de situations sur les mêmes personnes ? Le rapport de la commission privilégie des agrégations en deux dimensions, mais pas au niveau des individus. Il reste de difficiles questions de méthode à résoudre en la matière.

Et que pourront faire les pays moins avancés des recommandations de la commission, dont la mise en œuvre suppose un patrimoine statistique non négligeable ? Force est de constater que tous ne pourront pas s'aligner sur toutes les préconisations. Il n'empêche que la commission comptait parmi ses membres Kemal Dervis, alors administrateur du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD). C'est une démarche volontariste, à rapprocher de celle des « indicateurs de développement du Millénaire » (objectifs 2015), adoptés par tous les pays.

Au demeurant, même entre pays de développement comparable, beaucoup d'indicateurs sont à rapprocher avec précaution. Ainsi, la France et les Etats-Unis ont à peu près la même productivité horaire apparente du travail, mais les Français travailleraient pendant une durée moindre de 30 % au long de leur vie professionnelle. Il existe, sur cette comparaison, des travaux d'Olivier Blanchard, économiste en chef du Fonds monétaire international (FMI). Le partage du temps de travail et du temps de loisir s'effectue différemment dans les deux pays, le Français passant, en effet, moins de temps au travail que son homologue nord-américain.

Enfin, à une question malicieuse d'un participant, l'intervenant répond que la commission a travaillé indépendamment de la question de savoir si le fruit de ses réflexions permettrait d'apprécier à leur juste valeur les niveaux de performance économique et de progrès social atteints par la France.



---

<sup>17</sup> Cf. cette phrase souvent attribuée à Erasme : « On ne naît pas homme, on le devient ».